



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

DOM-ROM : Martinique

Question écrite n° 101287

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur le soutien à la culture de la banane en Martinique. D'après le rapport annuel de la Cour des comptes, les aides dont a bénéficié ce secteur représentent 64 % de la valeur de la production. Il souhaiterait connaître la réflexion en cours.

### Texte de la réponse

La banane est une culture d'exportation qui est particulièrement exposée à la concurrence internationale, notamment de la part d'autres pays producteurs où les contraintes et conditions de production sont très compétitives, ce qui justifie un niveau de soutien élevé pour assurer la pérennité de la filière française. La banane est une culture essentielle au fonctionnement des filières agricoles de la Martinique et de la Guadeloupe. La filière banane est un véritable exemple pour les autres filières, notamment en matière d'environnement, depuis la mise en place du plan banane durable, de stratégie de production durable, avec la création de l'Institut technique tropical multifilière, ou encore de recherche de nouveaux débouchés et de stratégie de promotion. Cette filière structurante génère environ 12 000 emplois et contribue au maintien de zones rurales actives. Elle participe à l'équilibre de l'économie des Antilles, au modelage des paysages et à la qualité d'un cadre de vie propice à l'accueil touristique. En outre, elle génère, directement et indirectement, une importante activité économique, d'une part, en amont de la filière (transport terrestre, sous-traitance, emballage, etc.) et, d'autre part, en aval (transport, manutention, activités portuaires). Cette filière contribue en outre à la baisse du coût du fret maritime, au bénéfice de toute la société locale : sans banane, les bateaux qui approvisionnent les deux îles en produits de consommation courante repartiraient à vide, ce qui générerait des prix à la consommation plus élevés. S'agissant de l'évaluation des aides à la production de la filière banane, il convient, dans ce contexte, de prendre en compte tous les enjeux liés à la pérennité de la filière et de ses retombées au bénéfice de la société et des autres secteurs de l'économie locale. Le Gouvernement est déterminé à défendre les soutiens nécessaires aux producteurs de bananes des Antilles françaises, en particulier, s'agissant des aides versées dans le cadre du programme d'aide communautaire, d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 101287

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

**Ministère attributaire :** Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er mars 2011, page 1901

**Réponse publiée le :** 7 juin 2011, page 6034